

**Les modèles juridiques français et américain : influences
réciproques**
Journée d'étude de l'Institut d'étude de droit public (IEDP)

Faculté Jean Monnet, Université Paris Sud-XI
Vendredi 28 novembre 2008
Salle Georges Vedel

9h : Accueil des participants

François Julien-Laferrière, professeur émérite à l'Université Paris Sud-XI.

9h15 : Début des travaux

Accueil, Camille Broyelle, professeur à l'Université Paris Sud-XI, directrice de l'IEDP.

Ouverture, Dorian Guinard, ATER en droit public à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

Présentation, David Ginocchi, ATER en droit public à l'Université Paris Sud-XI.

Matinée sous la présidence de Philippe Raimbault, professeur à l'Université de Limoges

9h45 : Introduction

Les systèmes juridiques français et américain : essai de contribution à une nouvelle grille d'analyse, Mustapha El Karouni, doctorant, Laboratoire d'anthropologie juridique, Paris I.

10h15 : Théories constitutionnelles

Le changement constitutionnel dans la pensée de Bruce Ackerman et sa portée en France, Manon Altwegg-Boussac, allocataire-moniteur, Centre Théorie et Analyse du droit, Paris X-Nanterre.

Le « contre-modèle » américain : Adhémar Esmein, lecteur de Wilson, Maxime Tourbe, ATER en droit public, Université de Cergy-Pontoise.

11h15 : Pause

11h30 : Méthodologies scientifiques

Le modèle américain de l'analyse économique du droit et sa réception en France, Sébastien Caré, docteur en science politique, CERAD, Université de Rennes I.

De l'introduction à l'évaluation scientifique de la catégorie des « standards juridiques » dans la doctrine juridique française : un exemple d'influence d'un modèle américain ou un exemple modèle d'une influence américaine ?, Régis Ponsard, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Institut de France (Fondation Thiers/CNRS).

12h30 : Déjeuner

Après-midi sous la présidence d'Eric Millard, professeur à l'Université Paris X-Nanterre.

14h : Techniques juridiques

Influence du trust de common law sur la fiducie française, Valerio Forti, allocataire-moniteur, Equipe de recherche en droit privé, Université de Poitiers.

Le médecin légiste en common law et en civil law, Benjamin Mordellet, médecin légiste au CHU Pontchaillou, Rennes.

15h : Pause

15h15 : Notions juridiques

Responsabilité précontractuelle et bonne foi : influences croisées du droit américain et du droit français, Olivier Beddeleem, enseignant-chercheur à l'Institut supérieur européen de gestion, doctorant en droit comparé.

L'égalité devant la loi en France et aux Etats-Unis, Kerstin Carlson, PhD Candidate, University of California, Berkeley.

Le contrôle juridictionnel de la notion d'utilité publique en matière d'expropriation en droit français et en droit américain, Minming Wu, enseignante en droit américain à l'Université Paris II-Assas.

16h45 : Conclusion des travaux, Eric Millard, professeur à l'Université Paris X-Nanterre

17h15 : Apéritif de clôture